

## PIÈCES A FOURNIR DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS RÈGLEMENTÉES

### ► **COIFFURE**

- Photocopie du Brevet Professionnel ou Brevet de Maîtrise dans le cas d'une création ou reprise de salon
- Photocopie du CAP dans le cas de la coiffure à domicile

### ► **TAXI**

- Autorisation de stationner délivrée par le Maire de la commune (document original)
- Certificat de capacité

### ► **AMBULANCE** (uniquement pour les repreneurs d'entreprise)

- Photocopie du certificat d'aptitude d'ambulancier
- Agrément délivré par la DIRECCTE

### ► **ACTIVITÉS RÈGLEMENTÉES** (Bâtiment, alimentation...)

- Photocopie des diplômes ou titres homologués dans le métier exercé ou photocopie des certificats d'employeurs prouvant une expérience professionnelle de 3 années effectives

### ► **AUTRES ACTIVITÉS RÈGLEMENTÉES**

- Licence pour les boissons
- Carte ambulancier - Fournir : 1 Cerfa, 1 photo identité, 1 chèque de 15 € à l'ordre de la CMARA
- Attestation de revendeur d'objets mobiliers

### ► **EN CAS DE MANDATAIRE**

- Une procuration signée du déclarant

### **FRAIS D'IMMATRICULATION**

- A l'ordre de la CMARA 47 : .....
- A l'ordre du greffe du Tribunal de Commerce : .....



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Région Aquitaine  
Lot-et-Garonne

# SOCIÉTÉS

.....LE...../...../..... à .....h.....  
LIEU.....  
AGENT.....

## CONTACT

### CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

Accueil du lundi au jeudi  
de 10h à 12h et de 13h30 à 16h00 sur RDV  
2 impasse Morère - CS 70118 - 47004 AGEN  
TEL : 05 53 77 47 77 - FAX : 05 53 77 23 34  
Email : contact47.cfe@artisanat-aquitaine.fr  
www.cm-agen.fr

## PIECES A FOURNIR

Attestation de dépôt des fonds en banque (ou parution dans les statuts)

1 exemplaire des statuts

1 exemplaire du procès verbal de l'Assemblée Générale nommant le ou les dirigeant(s), s'ils ne sont pas désignés dans un article particulier des statuts.

Titre de propriété ou autorisation du propriétaire ou copie du bail au nom de la société

1 exemplaire du rapport du commissaire aux apports (s'il y a des apports en nature) et si l'apport est supérieur à la moitié du capital

L'annonce légale ou la copie de la demande d'insertion portant le nom du journal, la date de parution et le texte de l'annonce.

## ► POUR LE OU LES DIRIGEANTS

- Photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité  
**Important** : le permis de conduire ne constitue pas une pièce justifiant la nationalité. Si votre carte d'identité ou passeport est en fin de validité ou si elle/il a été perdu(e) récemment, amener un extrait d'acte de naissance.
- Une déclaration sur l'honneur de non condamnation avec la filiation
- Attestation de participation au stage d'initiation à la gestion ou accord de dispense (joindre les justificatifs)
- Formulaire TNS (travailleur Non Salarié) **complété**
- Carte de séjour (si hors Union Européenne)

## ► DANS LE CAS D'UN ACHAT DU FONDS, D'UN APPORT OU D'UNE LOCATION GÉRANCE

- 1 exemplaire de l'acte

## ► DEMANDEUR ACCRE\*

\*Aide au Chômeur Créant ou Reprenant une Entreprise

- Formulaire de demande d'ACCRE  
téléchargeable sur le site : [www.cfe-metiers.com](http://www.cfe-metiers.com)
- Justificatif relatif à la situation du demandeur

**Attention** : le dossier de demande d'ACCRE doit être déposé **dans un délai de 45 jours maximum** à compter de la date de l'immatriculation

## ► DIVERS